



# CHAMPIONNAT REGIONAL COMBAT DES PAYS DE LA LOIRE JUNIORS, SENIORS ET MASTERS

## DATE ET LIEU

**Le dimanche 15 décembre 2019**

**Gymnase Jean Rondeau, place de la mairie 72470 Champagné**

## RESPONSABLE DE LA COMPETITION

Virginie Coulombier, responsable de la commission compétition des Pays de Loire.

## CATEGORIES

### JUNIORS

Masculins: -45kg / -48kg / -51kg / -55kg / -59kg / -63kg / -68kg / -73kg / -78kg / +78kg

Féminins: -42kg / -44kg / -46kg / -49kg / -52kg / -55kg / -59kg / -63kg / -68kg / +68kg

### SENIORS

Masculins: -54kg / -58kg / -63kg / -68kg / -74kg / -80kg / -87 kg / +87kg

Féminins: -46kg / -49kg / -53kg / -57kg / -62kg / -67kg / -73kg / +73kg

### MASTERS

Masculins : -58 kg / -68 kg / -80 kg / +80 kg

Féminins : -49 kg / -57 kg / -67 kg / +67 kg

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Chaque club devra être affilié à la F.F.T.D.A au jour de la compétition
2. Le compétiteur doit posséder un passeport sportif à jour et dûment rempli.
3. Les coachs et arbitres devront être en possession de leur licence et passeport sportif à jour et dûment rempli.
4. Chaque club devra fournir 1 arbitre pour 5 combattants.

## PESEES

Le vendredi 13 décembre :

-Pour le 85 : de 19h00 à 20h00 à la maison des associations- 9 rue de Nantes 85710 La Garnache

-Pour le 72 : de 18h00 à 19h00 à la maison des sports – 29 bd St Michel 72000 Le Mans

-Pour le 44 : de 19h00 à 20h00 Gymnase Jean Gauvrit Rue Louis Armand 44470 Carquefou

Le samedi 14 décembre :

-Pour le 49 : de 14h00 à 15h00 Gymnase du moulin foulon 49600 Beaupreau

**Attention à bien respecter ces horaires, aucune pesée le jour de la compétition**

**Vous devez vous présenter aux pesées avec votre passeport à jour et votre carte d'identité**

## INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions se feront sur le site Martial Events

Les chèques établis à l'ordre de la **Ligue TKD Pays de Loire** devront être reçus à l'adresse suivante avant le :

**Mercredi 11 décembre 2019**

Me Coulombier Virginie

Responsable Commission Compétitions

9 chemin de l'Auvardière

85300 Challans

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTREE APRES LA DATE LIMITE.**

**Vous seuls pourrez faire des modifications d'inscriptions sur le site Martial Events**

**Et ce, jusqu'à la date limite.**

Tout club inscrit aura la possibilité d'effectuer toutes les modifications qu'il jugera nécessaire jusqu'à la Deadline du 08 décembre 2019. Au-delà, il sera dans l'obligation de régler l'intégralité du montant de l'inscription correspondant à la liste expédiée. Si tel n'était pas le cas l'équipe serait disqualifiée. Quelle soit absente ou disqualifiée, ce règlement sera à nouveau exigé lors de la prochaine compétition.

## ARBITRES

Pour chaque club représenté, **la présence d'un arbitre diplômé pour 5 combattants** est impérative pour le bon déroulement de la compétition. Les stagiaires seront acceptés dans la limite du raisonnable.

*Si le jour de la compétition il manque d'arbitres diplômés la direction de la compétition en accord avec le RAR se réserve le droit de modifier le nombre d'aires ainsi que les temps de combat.*

Les arbitres devront être des pratiquants en tenue officielle (pantalon de ville, chemise blanche, cravate noire, chaussures de sport propres ou de tkd, veste sombre).

## DROITS D'INSCRIPTION

Frais d'engagement :

**12 € par compétiteur**

**12 € par coach**

**Entrée publique : gratuite**

## REGLES DE LA COMPETITION

Les règles de la WT/FFTDA seront appliquées.

Durée des combats :

Masters : 3 reprises de 1 minute 30 avec 30 secondes de repos entre chaque round.

Juniors et Séniors : 3 reprises de 2 minutes avec 1 minutes de repos entre chaque round.

Système : touches du pied au plastron, touches du pied au casque, touches du poing au plastron.

## MATERIEL OBLIGATOIRE

-Pitaines électroniques

-Mitaines

-Protections tibiales, génitales (coquille) et avant-bras.

-Casque ouvert pour les juniors et séniors, casque à bulle pour les masters

## AGENDA DE LA COMPÉTITION

(Sous réserve de modification de l'organisateur)

08h00	Convocation des arbitres
08h15 à 9h00	Stage arbitrage en tenue règlementaire obligatoire.
A partir de 09h30	Début de la compétition
A partir de 18h00	Remise des médailles et des récompenses <b><u>EN DOBOK OBLIGATOIREMENT</u></b>

### RESTAURATION

Le club Académie Sarthoise de Taekwondo organise une buvette à côté de la salle.

Possibilité de se restaurer.